

Les 4 grands axes prioritaires du CLS

Santé environnementale

- **Lutter** contre les logements insalubres
- **Développer les mobilités** (accès aux lieux de soins)
- **Sensibiliser** aux facteurs de bonne santé

Santé des enfants et des jeunes

- **Accompagner** la parentalité
- **Renforcer** la prévention et la vaccination
- **Faciliter** le parcours de soins des jeunes enfants



Le Contrat Local de Santé (CLS)

- Le mercredi 11 septembre 2024, la CC2M et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont officiellement lancé la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS), en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Département de Seine-et-Marne, la Préfecture et le Centre hospitalier de Provins.
- Le CLS s'appuie sur les réalités locales pour proposer des actions accessibles, ciblées et adaptées.

Santé mentale

- **Développer** les compétences psychosociales
- **Lutter** contre l'isolement

Accès aux soins

- **Renforcer** l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
- **Développer** la prévention et le dépistage des maladies chroniques
- **Améliorer** l'orientation vers les ressources locales



LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

Améliorer la santé et le bien-être des habitants



Une dynamique construite avec vous, pour vous

Une équipe à vos côtés !

Dr Véronique LEVEQUE
Coordinatrice Contrat Local de Santé

Mme Iannyce KALLA
Chargée de mission administrative et
logistique

Une idée ? Une question ? Contactez nous!



07 89 05 75 16



cls@cc2m.fr

Ce contrat repose sur une concertation permanente.

Vos besoins, vos idées et vos retours sont essentiels pour faire émerger des solutions concrètes et adaptées.

Faites nous part de vos propositions, pour construire ensemble une santé de proximité !

Retrouvez toutes les actualités du CLS sur : www.cc2morin.fr

Réalisation : CC2M 2025 ; ©Photos : Canva, ne pas jeter sur la voie publique

SERVICE DE PROXIMITÉ

Répondre aux besoins de santé

